

Meaux, le 28 Novembre 2016

Monsieur le Maire,

Depuis 1989 SOS Médecins Nord Seine et Marne, association de médecins libéraux conventionnés secteur I, intervient sur le nord-ouest du département. L'association participe à la continuité et à la Permanence Des Soins Ambulatoires 24h/24 et 7j/7, soit en visite à domicile (74 communes couvertes actuellement), soit depuis 2007 en consultation (deux pôles de consultations à Meaux et Serris).

Comme vous le savez sans doute, la démographie médicale est globalement déficitaire en France, et la Seine et Marne est particulièrement touchée (nous sommes dans les trois départements de France les moins dotés en terme de médecins généralistes pour 100 000 habitants). Nous faisons également face à une « crise » d'installation des jeunes médecins généralistes, avec des départs à la retraite non remplacés et des maisons médicales pluridisciplinaires difficiles à « remplir ».

Cette « crise » de sous-effectifs ne nous épargnant pas, le nombre de nos médecins remplaçants ou collaborateurs a considérablement chuté depuis cinq ans avec une perte de 30% de nos effectifs, et nous n'avons recruté qu'un seul nouvel associé depuis 3 ans (notre association compte actuellement 24 médecins).

Parallèlement, pour ces mêmes raisons démographiques, la demande de soins « en urgence » ne fait que croître. Nous sommes confrontés à de nouveaux types de patients : ceux ne pouvant accéder dans un délai raisonnable à leur médecin traitant de proximité, ceux ne possédant pas ou plus de médecin traitant et ceux qui ne souhaitent plus se rendre aux urgences déjà très saturées. Nous sommes passés de 60000 actes effectués en 2011 à 75000 en 2015 avec des effectifs en baisse. Il devient donc de plus en plus difficile pour nous de répondre convenablement à cette demande croissante.

En conséquence, nous avons pris la décision de réduire notre secteur de visites à domicile. Nous avons couvert 24h/24 pendant des années une zone très vaste (près de 600km<sup>2</sup>), mais force est de constater qu'il ne nous est plus possible d'assurer une couverture médicale décente de celle-ci dans le contexte actuel. Un secteur d'intervention plus resserré nous permettra d'économiser du temps utilisé sur des déplacements au profit de temps accordé aux soins des patients.

Nous sommes donc au regret de vous informer que SOS Médecins ne pourra plus desservir votre commune en visites à domicile à compter du premier Décembre 2016. Cependant, afin de ne pas laisser vos administrés démunis et sans recours médical en cas de besoin urgent, sachez qu'en compensation nous avons étendu les horaires d'ouvertures de nos pôles de consultations de Serris et de Meaux et temporairement renforcé nos effectifs sur ces pôles de consultations, pour faire face à la surcharge d'appels auxquels nous n'allons pas manquer de faire face dans les prochaines semaines (la période hivernale étant traditionnellement extrêmement chargée).

Nous laissons à votre convenance la possibilité d'informer vos administrés de cette situation.

En cas de nécessité d'un recours médical et en cas d'absence ou indisponibilité de leur médecin traitant, les patients de votre commune pourront donc s'orienter vers nos pôles de consultations de Meaux et de Serris. Les horaires d'ouvertures des pôles de consultations sont précisés sur notre site internet : [www.sosmedecins77nord.com](http://www.sosmedecins77nord.com). Les patients doivent préalablement s'enregistrer auprès de notre standard avant de se rendre en consultation. Le numéro de ligne dédiée pour obtenir un rendez-vous dans la journée est le 0825 56 77 00. Enfin, il reste également aux patients la possibilité de se rendre au service d'urgences de l'hôpital de secteur ou d'appeler le SAMU/15 en cas d'urgence vitale.

Pour conclure sachez, Monsieur le Maire, que nous réévaluerons cette situation régulièrement et que nous espérons pouvoir réexaminer cette décision si de nouvelles possibilités s'offrent à notre association avec l'arrivée de nouveaux médecins par exemple.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Docteur Yves RIGAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Rigal', written in a cursive style with a long horizontal stroke underneath.